

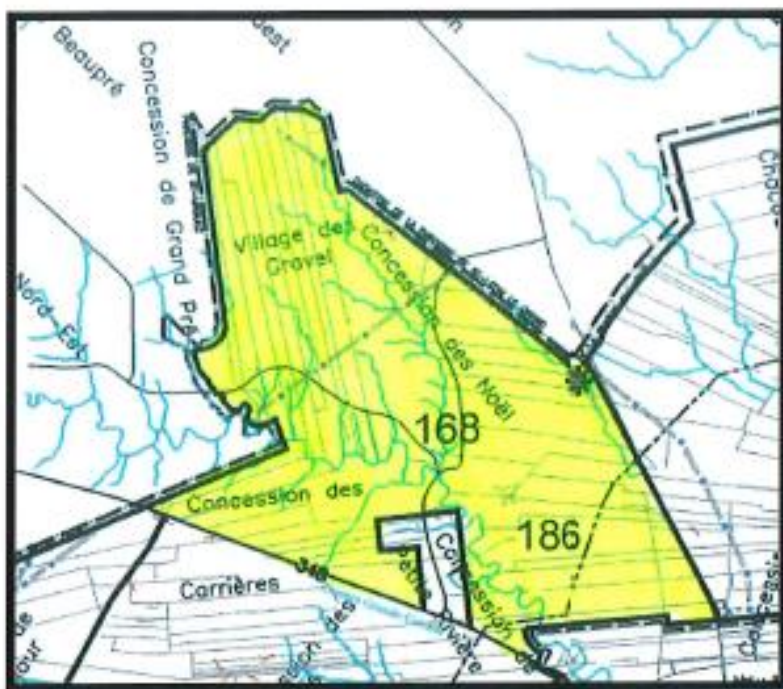
**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 612 amendant le règlement de zonage numéro 53 et le plan de zonage pour la création de la zone 190.

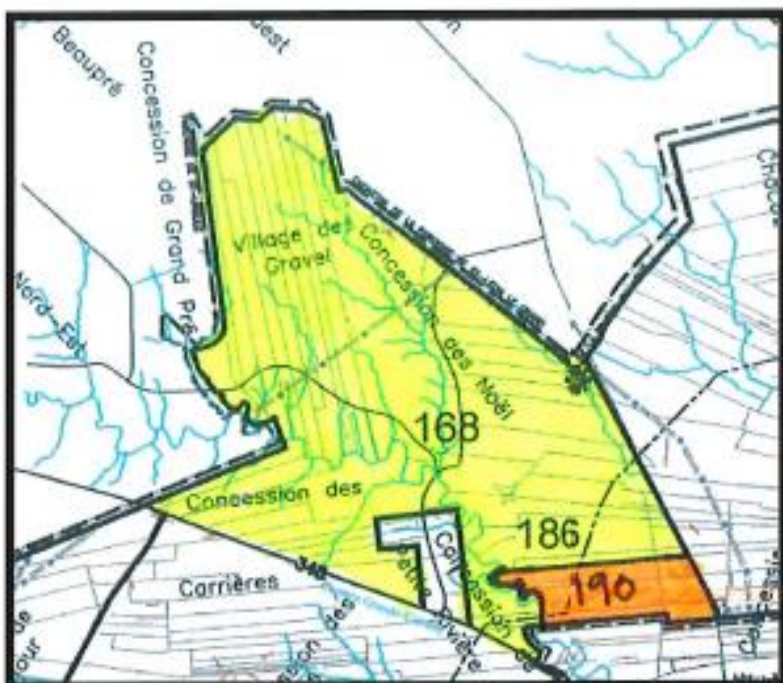
Lors d'une séance extraordinaire tenue le lundi 16 mai 2016, le conseil municipal de la Ville de Louiseville a adopté le projet de règlement cité ci-haut.

Ce projet de règlement concerne la zone suivante :

**Zone 168 avant la création de la zone 190 :**



**Zone 168 après la création de la zone 190 :**

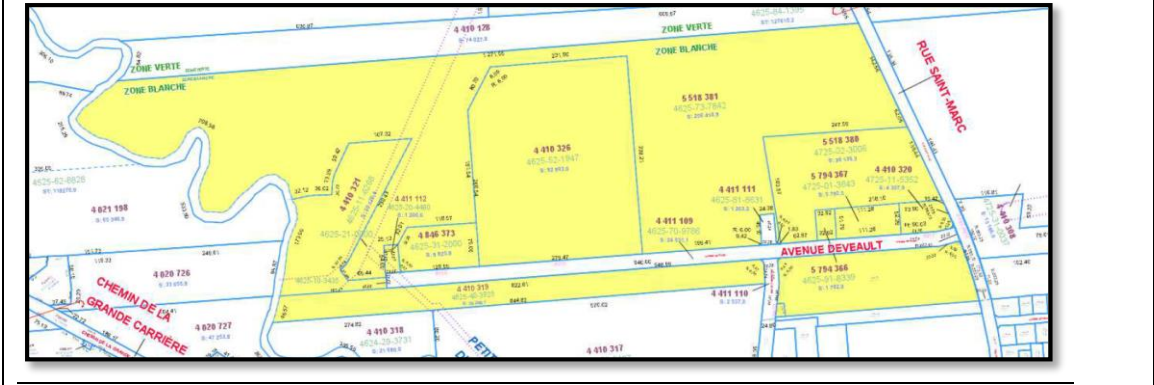


**Création de la zone 190 :**

Les lots 4 410 310, 4 410 311, 4 410 319, 4 410 320, 4 410 321, 4 410 326, 4 411 112, 4 846 373, 5 518 380, 5 518 381, 5 794 366 et 5 794 367 seront enlevés de la zone 168 existante pour être insérés dans la nouvelle zone 190.

La zone 190 est délimitée comme suit :

- Dans ses limites ouest par la petite rivière du Loup et par la rue de l'Industrie (ptie 4 411 110);
- Dans ses limites nord par la zone verte (lot 4 410 128);
- Dans ses limites est par la rue Saint-Marc;
- Dans ses limites sud par les lots 4 409 562, 4 410 317 et 4 410 318 et la petite rivière du Loup.



Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **mardi 31 mai 2016 à 18h30**, au centre communautaire, local 16, au 121, rang de la Petite-Rivière à Louiseville.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le Service de l'urbanisme expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement et illustrations de cette zone peuvent être consultés au centre communautaire, local 16, au 121, rang de la Petite-Rivière à Louiseville, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Donné à Louiseville  
Ce 25<sup>e</sup> jour du mois de mai 2016

Sonia Desaulniers  
Greffière-adjointe